

La candidature Bréchnignac approuvée au Sénat

© 09/04/2009 |  Terre-net Média

La commission des Affaires économiques du Sénat a approuvé mercredi à son tour la candidature de Catherine Bréchnignac (Cnrs) à la présidence du Haut conseil des biotechnologies, créé par la loi sur les Ogm.

La candidature de Catherine Bréchnignac avait déjà été approuvée le 1^{er} avril par la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale. L'avis du Parlement sur cette nomination correspond à une phase obligatoire mais pas contraignante pour l'exécutif, indique le Sénat.

Pour devenir effective, sa nomination doit intervenir par décret.

Catherine Bréchnignac, 62 ans, physicienne spécialiste de la physique atomique et auteur de plus de 150 publications, préside le Cnrs depuis 2006. Le Haut conseil, dont la création a été publiée début décembre au Journal officiel, a pour vocation d'éclairer le gouvernement sur toutes les questions intéressant les Ogm ou toute autre biotechnologie.

Il peut se saisir d'office, à la demande de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, ou à la demande d'un député ou d'un sénateur, des associations de défense des consommateurs ou de protection de l'environnement.



*Catherine Bréchnignac, 62 ans,
physicienne, préside le Cnrs depuis 2006.
(© DR)*